

Congrès SFVTT Lyon 2016

Conditions d'annulation :

– Annulation avant le 5 septembre 2016 inclus

Remboursement total du montant de l'inscription au congrès. 50 € TTC de frais de dossier seront facturés.

– Annulation entre le 6 septembre et le 10 octobre 2016 inclus

Remboursement de 50 % du montant de l'inscription.

– Annulation à partir du 11 octobre 2016

Aucun remboursement ne sera effectué.

Les annulations au congrès doivent être envoyées à Europa Organisation par télécopie, courrier ou email.